

PUBLICATION IMMÉDIATE

Livre vert : satisfactions et inquiétudes

La région présente des modifications intéressantes

Carleton-sur-Mer, le 28 mars 2008 – Lors de son dernier conseil d'administration, la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a reçu avec satisfaction et endossé le rapport final que lui présentait la Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRNT) sur le Livre vert *La forêt, pour construire le Québec de demain*. On se souviendra que la CRNT vient de réaliser une consultation publique sur ce document gouvernemental.

De façon générale, la Conférence régionale, en accord avec la CRNT, croit que les changements proposés dans le Livre vert peuvent améliorer sensiblement la situation forestière de la région ainsi que celle du Québec. Elle appuie les enjeux, objectifs et orientations décrits dans la proposition gouvernementale, mais elle cerne quelques éléments critiques qui, mal amenés, peuvent se révéler catastrophiques pour la région.

La CRÉ note que le financement du système est certainement l'élément le plus inquiétant, car le Livre vert n'est pas clair sur le sujet. Elle croit qu'il faudra beaucoup plus d'argent dans le système. Elle propose de développer plus résolument les autres ressources forestières et de mettre en place de forts incitatifs pour la création d'activités à valeur ajoutée.

La Conférence régionale croit qu'il faudrait aussi améliorer les conditions du travailleur forestier et trouve intéressante l'idée de s'inspirer d'autres industries qui ont des expériences différentes dans la gestion de leur main-d'œuvre.

Le Livre vert propose de mettre aux enchères un pourcentage du bois provenant des forêts du domaine de l'État. La Conférence régionale va dans le même sens que la CRNT et suggère de mettre plutôt en place un mécanisme d'appel d'offres à l'instar des appels d'offres d'Hydro-Québec dans le secteur éolien. Les entreprises seraient alors en compétition sur la base de critères comme la transformation et le nombre d'emplois générés dans la région, la valeur ajoutée par mètre cube transformé, la concordance avec les principes du rapport Genest et le prix. Les retombées régionales n'en seraient que plus grandes et plus certaines.

M. Bertrand Berger, président de la Conférence régionale a déclaré : « Je crois que la CRNT a fait un travail remarquable en tenant ces trois séances de consultation publique et en élaborant le document que nous avons adopté aujourd'hui comme étant la position de la région sur le Livre vert. Si vous vous rappelez, lors de consultations que nous avons tenues en 2006 sur le modèle de Commission sur les ressources naturelles et le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, les interventions de la population et des organismes alors présents rejoignent les préoccupations émises dans notre document. Les gens souhaitent pouvoir compter sur leurs ressources naturelles pour leur développement socio-économique et leur épanouissement social. Ils veulent que ces ressources soient garanties pour les besoins des générations actuelles et futures. Ils désirent également une plus grande appropriation de ces ressources par la région et un rapprochement des pouvoirs décisionnels. Il importe pour eux d'harmoniser les usages et de s'assurer de leur complémentarité. J'espère que le Ministre tiendra compte de ces préoccupations dans l'élaboration de la réforme », a terminé M. Berger.

-30-

Relations avec les médias :

Benoît S. Pilon
Conseiller en communication
pour la CRÉGÎM
418-396-2575
bpilon@cre-gim.net

Renseignements :

Thomas F. Bernier
Directeur de la CRNT
1 800 463-6178, poste 3, 2
thomasbernier@cre-gim.net